

Procès-Verbal du Conseil d'école n°2

- Jeudi 15 février 2024 - 17h15

Présents :

Directrice	Mme BLIN (<i>Présidente du Conseil d'école</i>)
Enseignants Élémentaire	Mmes PICARD, TRICARD, BOUCHY, LANOSSE, KIEFFER, VALLET, SALAH, PAYAN, JANEL, JULLIEN, REYNAUD, ANDRAUD, MANIN, PAUTROT / M. BONZOM, JUNIQUE, RECIO
Parents représentants	Mmes BEN ACHOUR, LAZIC, LAUVERNIER, AUBLANC, BAHRI, LAKEHAL, OUFIR
Élu(e)	Mme CHARREL
RASED	Mme RIBEIRO
Mairie/cadre DEE	Mme CHEVAILLER (<i>à partir de 18h</i>)
D.D.E.N.	Mme VIGNE
Maison de l'enfance	M. NATON (Directeur)

Excusés :

I.E.N. Vénissieux 1	Mme ALLAFORT-DUVERGER
Parents représentants	Mmes CLIN, LACOUR

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2023-2024
2. Sécurité :
 - Rappel des différents protocoles : incendie, Plans Particuliers de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)
 - Installation et présentation du nouveau système d'alerte intrusion
3. Parcours de l'élève :
 - Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place, bilan intermédiaire
 - Evaluations Nationales
 - Assiduité scolaire
 - Présentation des dispositifs de protection de l'enfance
4. Vie de l'école :
 - Projet de carte scolaire
 - Labélisation « Génération 2024 » et USEP
 - Mise en place d'un « Café Parents »
 - Bilan intermédiaire des projets et projets à venir
 - Retour sur les différents événements *festifs*
 - 10 ans du groupe scolaire
 - Association Festive : actions passées et projet kermesse 2024
5. Date du prochain conseil d'école

1/ Validation du procès-verbal du premier conseil d'école 2023-2024

- Le PV du 1er conseil d'école (en date du 16 octobre 2023) est validé après un rappel des différents points abordés.

2/ Sécurité :

- Rappel des différents protocoles :

• Incendie

→ Exercices d'évacuation réalisés le **jeudi 21 septembre** (Bât. A) et **lundi 25 septembre 2023** (bât. B).

- L'alarme de l'école se déclenche, les portes coupe-feu se ferment (ne pas gêner leur fermeture).
- L'enseignant fait sortir ses élèves en rang, prend son cahier d'appel, ferme sa classe.
- Il emmène sa classe vers le lieu sécurisé, en suivant le chemin indiqué sur le plan d'évacuation (fond de la cour).
- A l'étage : un enseignant est chargé de vérifier la totalité du couloir avant de rejoindre sa classe dehors.
- La Directrice vérifie le RDC.

• Plans Particuliers de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)

➤ P.P.M.S. Attentat-Intrusion

→ Exercice réalisé le lundi 27 novembre 2023 (se cacher).

- Au signal de la corne de brume, se confiner dans la classe (ou dans le lieu où l'on se trouve) :
 - Les portes sont fermées à clef, les volets fermés : se tenir loin des fenêtres et des portes, en silence.
 - Si la fuite est plus adaptée à la situation, choisir cette option.
- Les encadrants gardent leur téléphone portable à portée de main, sur SILENCIEUX.
- Secours prévenus une fois tout le monde en sécurité: tel 17 ou 112.
- Attendre l'intervention des secours ;
- Attendre le signal de fin de l'alerte.

⇒ Le **nouveau système d'alerte** intrusion a été installé par la Municipalité dans notre école pendant les vacances de Noël 2023. Toutes les écoles de la ville en sont désormais équipées.

(📞 Ecoute du signal d'alerte + signal de fin d'alerte)

EN CAS D'INTRUSION CONSTATÉE

=> APPUYER SUR L'UN DES
BOUTONS DE LANCEMENT
D'ALERTE REPARTIS DANS LES
BÂTIMENTS (étiquette logo
VIGIPIRATE)



- ✓ Le message d'alerte est diffusé dans :
 - l'ensemble des bâtiments du groupe scolaire ;
 - les préaux et les cours
- ✓ Il est diffusé en boucle et sans limitation de durée.
- ✓ Un bouton est prévu pour mettre fin à l'alerte : le message est répété 4 fois avant la coupure sonore.
- ✓ Pas de transmission automatique vers les services de Police, qu'il convient de contacter.

- Les parents représentants demandent si les élèves ont déjà entendu ce nouveau système d'alerte ?

⇒ L'exercice de cette année a été réalisé avec l'ancien système (cornes de brumes). Le nouveau signal sera préparé en amont en classe avant toute écoute.

➤ **P.P.M.S. Risques Majeurs**

→ **Exercice de confinement** réalisé le lundi 11 décembre 2023.

Pour se protéger **face aux risques d'origine naturelle ou technologique**.

♦ **Quand déclencher l'alerte ?**

Lorsqu'un risque majeur est signalé (sirène dans la ville, informations par les médias).

Risques auxquels l'Ecole Joliot Curie est confrontée :

- *Accidents industriels (Arkema, société de dépôt de Pierre Bénite)*
- *Transports de matières dangereuses (Périphérique et ligne SNCF)*
- *Rupture de Barrage (Barrage de Vouglans)*

♦ **Comment déclencher l'alerte ?**

Coups de sifflet répétitifs avec information du confinement.

♦ **Où et comment mettre les élèves et les adultes en sûreté ?**

Chaque enseignant met ses élèves à l'abri dans sa classe.

Les classes qui se trouvent en récréation ou dans une autre salle retournent immédiatement dans leur classe respective.

Les classes qui se trouvent dans un lieu extérieur à l'école (gymnase, ...), se mettent à l'abri dans le lieu où elles se trouvent.

La salle en face de l'entrée de la maison de l'enfance sert de SAS de confinement pour les parents et les passants.

♦ **Comment gérer la communication avec l'extérieur ?**

La cellule de crise se trouve dans le bureau de la directrice: téléphone sans fil, radio à piles.

Une liaison doit être établie avec les autorités.

Les parents ne doivent pas venir chercher les enfants, éviter de téléphoner, écouter la radio.

♦ **Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?**

Pilotage à distance par la ville du chauffage et de la ventilation (Couper les circuits).

3/ Parcours de l'élève :

- **Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place, bilan intermédiaire**

- **APC** : les heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires se poursuivent, organisées majoritairement pendant la pause méridienne (*en fin de journée pour quelques groupes*).
- **Soutien renforcé** : des heures de soutien renforcé ont été mises en place depuis le mois de novembre (nouveau cette année). Celles-ci sont organisées en fin de journée, de 16h45 à 17h45, ou le mercredi matin, selon les groupes.
 - ⇒ Bilan de milieu d'année : le travail en petits groupes permet de travailler la confiance en soit, avec la possibilité de passer plus de temps sur une même notion. Ces heures de renforcement sont bénéfiques.
- **Stage de réussite** : le prochain stage se tiendra pendant la 1^{ère} semaine des vacances de février, du lundi 19 au vendredi 23 février, les matins de 9h à 12h, à l'école.
10 enseignants de l'école encadreront ce stage, ouvert aux élèves du CP au CM2 sur proposition de leur enseignant : *Mmes Morin, Pautrot, Manin, Andraud, Reynaud, Jullien, Kieffer, Bionda, Clauson, Martin*. (Un petit groupe de l'école Georges Lévy se joindra également à eux).

- Evaluations Nationales

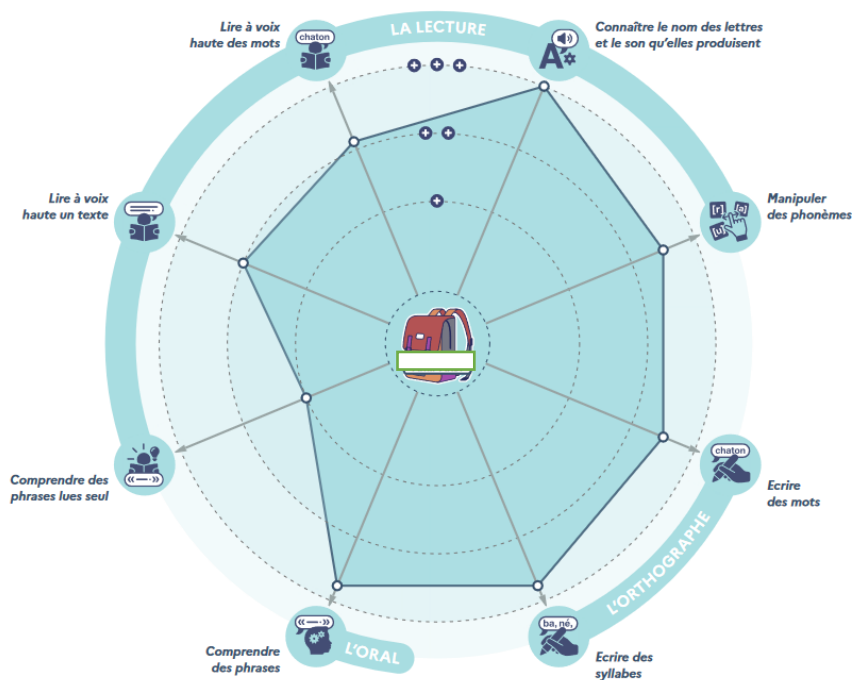
Les élèves de CP, CE1, CM1, 6^e et 4^e passent des évaluations durant l'année. Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée.

- Les élèves de **CP**, **CE1** et **CM1** sont évalués en français et en mathématiques en début d'année. En CP, l'évaluation est complétée par un point d'étape en milieu d'année scolaire.
- Points les plus fragiles parmi les différents items proposés :

FRANÇAIS	
CP	Comprendre des mots à l'oral
CE1	Comprendre des mots à l'oral (mots lus) Lire à voix haute un texte
CM1	Savoir trouver des synonymes Identifier la relation sujet-verbe Lire à voix haute un texte

MATHÉMATIQUES	
CP	Résoudre des problèmes
CE1	Résoudre des problèmes Placer un nombre sur une ligne
CM1	Résoudre des problèmes Mémoriser des faits numériques

- ⇒ Ces points sont donc renforcés à travers les différents dispositifs d'aide proposés par l'école.
- ⇒ La restitution des résultats de chaque élève est proposée de façon individuelle aux familles. La présentation en « toile » permet de visualiser rapidement les points forts et points faibles.



- Assiduité scolaire

La prévention de l'absentéisme scolaire constitue une priorité.

Pour rappel, toute absence **doit être signalée** à l'école dans les plus brefs délais.

A partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois, les représentants se verront remettre un courrier leur rappelant l'obligation d'assiduité (*article L13161 du code de l'éducation*).

Les membres de l'équipe éducative pourront être réunis afin de faire évoluer la situation.

Si l'absentéisme persiste, la procédure pourra aboutir à la constitution d'un dossier d'absentéisme, qui sera transmis au bureau Suivi de l'élève et action éducative.

- Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Les familles ayant besoin d'un soutien ou d'un accompagnement peuvent demander à rencontrer une assistante sociale. Il est ainsi possible de se rendre à la Maison de la Métropole de Parilly, afin de demander un rendez-vous.

Toute personne témoin ou soupçonnant un enfant en danger ou risquant de l'être **doit** signaler les faits. Il peut s'agir d'un particulier ou d'un professionnel.

⇒ Le numéro d'appel « **119** » (*appel gratuit et confidentiel, 24h/24, 7 jours/7*) est destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

L'École est un lieu privilégié d'écoute et d'observation de l'enfant. Tous les personnels sont concernés par la protection de l'enfance.

- Si un doute ou une inquiétude surviennent ou persistent concernant les conditions d'existence d'un enfant (santé, sécurité, éducation, moralité, ...), une fiche de recueil d'une information préoccupante pourra être transmise à l'autorité administrative (*Maison de la métropole du lieu de résidence de l'enfant, DSDEN*).
- Si un danger grave et immédiat est repéré (maltraitance grave, abus), un signalement sera transmis à l'autorité judiciaire, pour une protection immédiate.

4/ Vie de l'école :

- Projet de carte scolaire

Le projet du CSA-SD du 6 février indique pour notre école :

- 2 fermetures de CP dédoublés (qui passeraient de 6 à 4 classes)
- 1 ouverture de CE1 dédoublé (qui passeraient de 4 à 5 classes)

Effectifs
 (sans les forains)

	2023/2024	2024/2025		
CP	66	48	114	12,7/classe
CE1	49	66		
CE2	70	49	175	25/classe
CM1	55	70		
CM2	48	56		

⇒ Si le projet de carte scolaire est confirmé en juin, l'élémentaire passerait de 17 à 16 classes, avec :
4 CP, 5 CE1 et 7 classes de CE2, CM1, CM2

Les parents demandent s'il y aura encore des classes à double niveaux :

⇒ L'organisation pédagogique n'est pas encore définie, mais cela est fortement probable.

- Labélisation « Génération 2024 » et USEP

4 classes de CM de notre école sont affiliées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Cela leur permet de participer à des rencontres sportives inédites, inter-établissements, qui dynamisent l'enseignement de l'EPS et le projet d'école :

- ⇒ Des rencontres sportives inter écoles (Choix des sports : badminton, lutte, athlétisme, rugby)
- ⇒ Différents ateliers, rencontres d'autres classes
- ⇒ Un travail de co-éducation avec les parents : rôle des parents accompagnateurs (participation active, arbitrage...).

Cela a également contribué à la labélisation de notre école « Génération 2024 », qui vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive, dans cette année symbolique d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

- Mise en place d'un « Café Parents »

Le premier café parents devrait être organisé à l'école vendredi 5 avril, de 8h45 à 10h, en collaboration avec Tom Fresse, des Ateliers Santé Ville.

Le thème retenu pour cette première rencontre est « Sommeil et écrans ».

Une communication sera faite prochainement à l'ensemble des familles.

- Bilan intermédiaire des projets et projets à venir

Classes	Projets	Dates
CE2 a CE2 b	Sortie auditorium : « Hansel et Gretel » (<i>conte + piano + dessin</i>)	24 novembre
6 X CP	Cinéma : « L'apprenti Père Noël »	8 décembre
CE2/CM1/CM2	Cinéma : « We have a dream » (<i>sensibilisation au handicap</i>)	8 décembre
6 X CP	Sortie à la médiathèque Lucie Aubrac sur le thème « Il était presque une fois » (<i>contes classiques et détournés</i>)	5 et 7 décembre 11 avril
CM1/CM2 b	Participation au projet « La fleur de la Laïcité », dans le cadre de la journée de la Laïcité	décembre
CE2 a	Visite de la Médiathèque, apprendre à se repérer	25 janvier
CE2 a CE2 b CE2/CM1	« Dis-moi dix mots » Intervention d'Hélène Lépine, écrivaine Canadienne en résidence à l'espace Pandora, pour faire écrire les élèves.	9 février 16 février
6 X CP	Théâtre de Vénissieux : Spectacle « Wodod », mélangeant danse-théâtre/poésie-cirque	16 février
CE2 a CE2 b CE2/CM1	Cinéma : « Léo et la fabuleuse histoire de Léonard de Vinci ». En lien avec la découverte du monde et des Temps modernes.	16 février
CM1 CM1/CM2 b	Participation à la « Semaine des Mathématiques »	13 au 20 mars
6 X CP, CE1, CE2a, CE2b, CE2/CM1, CM1	Participation à la « Semaine Olympique et Paralympique » (S.O.P.) = Faire découvrir les valeurs Olympiques, les différents sports et les valeurs de coopération	du 25 au 29 mars
CE2/CM1 CM1/CM2 a	Théâtre : « De la rue aux J.O. » : hip hop	29 mars
CM1/CM2 a	Participation à la semaine des Jeux Olympiques, organisée par le service des sports de la ville de Vénissieux : découverte de sports, rencontre avec un athlète paralympique (<i>5 classes USEP de 5 écoles « Génération 2024 » de Vénissieux</i>)	2 au 5 avril

CE2 A CE2 B	Organisation d'une classe environnement : 4 journées sur le thème de la nature, au centre Eyzin Pinet.	du 8 au 12 avril
CP/CE1	Fête du « 100 ^{ème} jour d'école » ⇒ Productions individuelles et collectives ⇒ Grande exposition « Le musée du 100 »	9 avril
CE2 / CM1	Théâtre : « Spongiak » (<i>représentation sur les ombres</i>)	11 avril
CM1, CM2 CM1/CM2 a et b	4 classes vertes au centre Elsa TRIOLET (Hautes Alpes, Le NOYER)	27 au 31 mai
6 X CP	Sortie de fin d'année à la ferme de Milon (à Chaponost), à la journée.	11 juin
CM1/CM2 b	Représentation du court métrage réalisé par la classe, dans le cadre du festival « Les palmes du Moulin ».	Date à venir en juin

- Retour sur les différents évènements festifs

- Vendredi 8 décembre : défilé des Lumières = les enfants ont pu défiler dans le quartier avec les luminaires fabriqués en classe.
- Mardi 19 décembre : Marché d'hiver de l'école = les productions des élèves ont été exposées et proposées aux familles.
- Jeudi 15 février : Carnaval et défilé. Le thème de cette année était « 1^{ère} lettre du prénom ou du nom ».

- 10 ans du groupe scolaire

Le nouveau Groupe scolaire Joliot CURIE a été inauguré le 15 novembre 2013, le déménagement s'étant déroulé pendant les vacances de novembre (*Le chantier avait débuté en 2012 avec la pose de la 1^{ère} pierre le 29/06/2012*). Pour rappel, il s'agissait de remplacer totalement l'ancien groupe scolaire, qui a été détruit par la suite (*celui-ci se situait au niveau de l'actuel bâtiment B*).

L'année scolaire 2023-2024 correspond donc au 10^{ème} anniversaire du bâtiment. A cette occasion, la Maison de l'enfance et l'école ont le projet de proposer une action avant la fin de l'année, afin de fêter symboliquement l'évènement (en cours de réflexion).

⇒ *la Maison de l'enfance est preneuse de photos qui auraient été prises durant les 10 ans, ou d'idées pour cet évènement festif.*

- Association Festive : actions passées et projet kermesse 2024

L'assemblée générale s'est tenue lundi 18 décembre :

- ✓ Présidente : Mme BADRI
- ✓ Secrétaire : Mme BAHRI
- ✓ Trésorière : Mme HASSANI
- ✓ 2 nouveaux parents : M. et Mme AUBLANC (trésorière adjointe – et Président adjoint)

▪ Une vente de crêpes a pu être organisée à l'occasion du carnaval (1^{ère} vente de l'année, avec le plan Vigipirate).

⇒ *Les membres de l'association demandent s'il est possible de faire davantage de « publicité pour l'évènement » dans les classes lors de la prochaine action.*

▪ Les différentes ventes organisées permettent d'aider les classes à financer certaines sorties (*par exemple, pour le bus supplémentaire nécessaire à la sortie des CP*).

La date retenue pour la fête de l'école n'est pas encore connue à ce jour. Les trois dates qui avaient été proposées en Mairie sont :

- *Vendredi 21 juin*
- *Vendredi 28 juin*
- *Mardi 25 juin*

- **Fête de quartier** : Mme Charrel indique que la fête sera organisée le samedi 25 mai (*avec une buvette tenue par l'association festive*), place Ennemond Romand.

- **Question des parents pour la Maison de l'enfance** :

Qu'en est-il de l'offre d'accueil des enfants pendant les vacances scolaires ?

=> Il y a aura davantage de capacité pour l'accueil en journée (16 ouvertures) et quelques familles sur liste d'attente. Cela sera moins problématique que lors des vacances précédentes (*les places en maternelle sont doublées*).

- **Concernant la fermeture du Mail piéton évoquée lors du 1^{er} conseil d'école** :

Mme Charrel indique que la question a bien été soulevée en Mairie. Il faudra également se rapprocher du Conseil de quartier pour évoquer le sujet.

5/ Date du prochain conseil d'école

- Conseil d'École n°3 : Mardi 4 juin 2024, à 17h15.

Secrétaire du Conseil :

Julie PAYAN, Enseignante

Signature de la présidente du Conseil :

Sylvie BLIN, Directrice



S.BLIN